

## L'industrie textile égyptienne réussira-t-elle sa modernisation ?



*La baisse des prix et la fin des subventions d'État ont incité les agriculteurs égyptiens à progressivement substituer à leur production de coton des cultures plus rentables. Dans le même temps, les capacités de traitement (usines de filature, tissage) en aval se sont dégradées, fragilisant la compétitivité du secteur. Conscient de l'importance de la filière textile, important pourvoyeur d'emplois en territoires ruraux et qui représente le 3<sup>ème</sup> poste d'exportation, l'État cherche à moderniser l'outil industriel textile tout en veillant à préserver son rôle d'amortisseur social. Si l'Égypte fait face à des concurrents régionaux majeurs (e.g. Turquie, Maroc), son faible coût du travail permettrait d'attirer les multinationales de l'habillement qui cherchent à relocaliser leur production dans leur espace régional.*

### Une filière textile dégradée mais qui reste importante pour l'économie égyptienne

#### Un secteur essentiel au maintien de la balance commerciale égyptienne

L'industrie du textile, coton et habillement compris, représente environ **3,5 % du PIB**, un quart de la production industrielle, **10 % du montant des exportations** de l'Égypte et **8 % de l'emploi** (2,5 millions d'emplois). Les emplois dans le textile, industrie à forte intensité de main d'œuvre, sont souvent localisés en **milieu rural** et représentent des **filets sociaux** importants pour la population, expliquant donc les réticences du ministère à reformer le secteur. Le **ministère des Entreprises publiques**, à travers la *Holding Company for Cotton & Textile Industries*, détient des participations majoritaires dans plusieurs

entreprises qui dominent l'amont (égrenage, filature, tissage, tricotage et teinture) tandis qu'une myriade d'entreprises du secteur privé opère dans l'aval de la filière. La filière textile représente le **3<sup>ème</sup> poste d'excédent commercial**, après les produits pétro-gaziers et les fertilisants. **Le solde commercial de la filière s'est continuellement amélioré** (900 M USD en 2022, contre -720 M USD en 2019) tirée par **une forte hausse des exportations** (4 Mds USD en 2022 contre 2,9 Mds USD en 2019, soit un taux de croissance de 36 % sur la période 2019-22). **L'Égypte exporte majoritairement ses textiles et vêtements vers les Etats-Unis et l'Europe** dans le cadre d'accords commerciaux préférentiels (zone industrielle qualifiée pour le marché américain, accord de partenariat avec l'Union européenne). **L'aval de la filière est très concentré** et selon la Banque mondiale : sur les 4 000 entreprises actives, les 20 premières représentent 50 % de l'ensemble des exportations et le marché intérieur est majoritairement approvisionné par de petites entreprises informelles. Si **l'Égypte est le 2<sup>ème</sup> pays exportateur de textile et d'habillement en Afrique** derrière le Maroc, la part de la Turquie dans les exportations mondiales est bien plus élevée (4 % en 2021) que celle de l'Égypte (0,5 %), cela malgré des coûts de production plus élevés en Turquie (coût minute usine de 0,12 USD en Turquie contre 0,045 USD en Égypte). La Turquie, qui bénéficie de l'inclusion dans l'Union douanière, exporte dans des proportions deux fois plus importantes que l'Égypte son textile vers l'Union européenne.

#### Une production de coton et un outil industriel textile égyptien en déclin

Ayant atteint son apogée au 19<sup>ème</sup> siècle – le coton représentait alors 93 % des recettes d'exportations de l'Égypte – la filière a ensuite lentement décliné. L'Égypte n'est plus que le **18<sup>ème</sup> producteur mondial de coton avec une production annuelle de ~80 000 tonnes** (100 000 hectares, loin des 800 000 hectares cultivés dans les années 1980, mais qui se redresse depuis peu). Le pays produit majoritairement du **coton de qualité moyenne** (fibres-longues) et **peu compétitif** (le coton indien ou chinois de même qualité est bien moins onéreux) mais aussi une **variété de qualité supérieure**

de coton dite « à fibres extra-longues ». L'Égypte dispose d'une **capacité de traitement limitée** (et n'est pas en mesure de traiter le coton à fibres extra-longues, variété pourtant à plus forte valeur ajoutée) et est donc très largement **dépendant d'importations de coton à fibres-courtes** (600 M USD en 2022) et d'**intrants intermédiaires** (tissus, fibres synthétiques) pour fabriquer des **produits finis à faible valeur ajoutée** (habillement et accessoires). Des contraintes spatiales liées à la plus **faible disponibilité de terres arables**, une **détérioration progressive de la qualité des semences**, ainsi que des **politiques publiques peu favorables** envers la filière ces dernières décennies ont participé à l'affaiblissement de la filière textile égyptienne (tant de la production que de sa qualité), qui a dans le même temps dû faire face à la montée en puissance d'une **concurrence asiatique à bas coûts** (Chine, Inde puis Bangladesh).

### [L'État modernise une filière textile qui pourrait tirer avantage du mouvement de \*nearshoring\* en vigueur](#)

#### [Plusieurs opportunités pour la filière textile égyptienne](#)

Selon la Banque mondiale, compte tenu d'une base chimique (gaz naturel, silice) largement développée, l'Égypte aurait un **avantage comparatif dans la production de fibres synthétiques** (polyester) et de **tissus en fibre de verre pour les textiles techniques** (médicaux, sportifs, usages industriels). Ayant subi des **problèmes logistiques majeurs lors de la crise sanitaire**, plusieurs multinationales du textile font du ***nearshoring*** une priorité stratégique afin de rapprocher les sites de productions des bassins de consommation finaux. L'Égypte, bénéficiant d'un faible coût du travail, pourrait ainsi tirer avantage de ce mouvement de localisation pour fournir l'Europe, notamment en habillement à faible valeur ajoutée (tee-shirt, etc....). L'industrie textile et de l'habillement est responsable d'environ 8 % des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde. Afin de répondre à une exigence croissante des consommateurs occidentaux notamment pour des produits plus durables, **le respect de normes de production internationales par l'Égypte assurerait sa compétitivité à plus long terme**. Plusieurs programmes soutenus par des organes multilatéraux visent à répondre aux enjeux de durabilité. En 2021,

l'**UNIDO** s'est associée avec la **Better Cotton Initiative** pour offrir des **formations à 2 000 petits producteurs** du Delta du Nil sur la manière de cultiver le coton de manière plus durable.

#### [Le ministère des Entreprises publiques s'emploie à moderniser ses entreprises textiles](#)

**Les infrastructures des participations du ministère des Entreprises publiques dans le textile sont vieillissantes voire obsolètes** (certaines machines-outils datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle) et **déficitaires** (environ 100 M EUR de pertes annuelles). Dès l'année 2017, les autorités mandatent le cabinet de conseil américain Werner International pour auditer ses participations opérantes dans le secteur du textile afin de **les préparer à une restructuration**. Le cabinet estime alors à **25-30 Mds EGP** (la moitié pour financer l'achat de machines-outils et le reliquat pour les infrastructures) le montant requis pour **moderniser l'appareil productif d'État**. Si le ministère s'engage à ne liquider aucune entreprise, **une trentaine de participations seront malgré tout fusionnées en 9 entités** afin de dégager des économies d'échelles et **des investissements importants seront décidés (21 Mds EGP)** pour financer le remplacement de machines obsolètes dans plusieurs dizaines d'usines publiques de tissage, d'égrenage et de filature de coton. Le ministère a notamment emprunté 550 M EUR auprès d'un consortium de banques suisses et italiennes pour acheter des machines-outils européennes (venant de Suisse, d'Italie, d'Allemagne et de France) et a bénéficié d'une facilité de crédit de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV).

**Antoine COSSON**

Attaché Infrastructure et Développement durable  
[antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr](mailto:antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr)